

Procès-verbal du conseil d'école

Jeudi 23 février 2023

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : M. Mary (Maire) – Mme Bazin (Adjointe-chargée des affaires scolaires)

Représentants des parents titulaires : M. QUEMIN
Matthieu, Mme COMIN Karine, Mme LE BAIL Céline,
Mme ROBQUIN Aurore,

Représentants des parents suppléants : Mme QUEROU
Anne-Cécile, Mme LASSALLE Roxanne,

Enseignants : M. Chataigner, Mme Michel, Mme Kebbache, Mme Loubes, Mme Lepaul, Mme Astorgis et Mme Tavanae.

DDEN : Mme Audin-Combeau

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme Vié
Représentants des parents : Mme GILLIBERT Christina,
Mme BERGUIGNAT Marine.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Kebbache

1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 20 octobre 2022, la séance suit l'ordre du jour.

2. Vie de l'école

- Mardi gras : nous avons souhaité organiser une journée festive et un moment de partage avec tous les élèves de l'école. Les élèves de CE1/CE2 ont préparé des crêpes pour toute l'école et nous avons goûté tous ensemble dans la cantine. Nous remercions les mamans qui nous ont aidés à la confection des crêpes.

- Projet classe de neige : Retour très positif des enfants qui furent enchantés du séjour. Le rythme des activités était très soutenu et beaucoup d'élèves sont rentrés épuisés. Il faudra revoir cet emploi du temps si le projet est renouvelé afin de trouver le temps pour travailler.

Nous avons constaté que les élèves étaient beaucoup moins autonomes et parfois moins volontaires (chez les CM).

Certains enfants ont eu d'importantes difficultés à se séparer des parents et inversement : crise COVID ?

Soirée retour classe de neige du vendredi 24 mars : un chant de tous les élèves à 18h30, diaporama par classe qui tournera plusieurs fois, et une mini exposition dans la salle de motricité. Et à l'issue de cette soirée, nous proposerons de donner sur clef USB (au moins 8 GO) le diaporama et des photos du séjour.

Remarque des parents : un grand merci pour ce beau projet.

- Projet sur les émotions : Toute la semaine, les 3 niveaux étaient mélangés. Il y avait des ateliers le matin et l'après-midi : reconnaître, identifier, mimer les émotions. Travailler en arts plastiques. Le jeudi et le vendredi, jeux de société dans toute l'école. Les enfants étaient ravis de pouvoir aller dans toutes les salles et la cour élémentaire. Beaucoup d'adultes étaient présents et c'était idéal. Les enfants ont du mal à identifier les différentes émotions (la colère et la tristesse sont des émotions très proches pour les enfants). Par la suite, un travail autour de la danse va être proposé.

- Fête d'école 2023 : Ce sera radicalement différent des années précédentes. Il était de plus en plus compliqué d'avoir des parents disponibles pour tenir des stands de jeux dès 16h30 et le principe des cartes de jeux (à acheter) avec des points pour gagner des cadeaux (souvent de mauvaise qualité) semblait dépassé.

Donc la fête de l'école aura lieu **le vendredi 30 juin à partir de 16h30**, il y aura toujours des boissons et des gâteaux à acheter pour le goûter, mais l'accès aux jeux sera totalement gratuit pour tous les enfants de l'école mais sous la surveillance et la responsabilité de chaque parent.

Il y aura une structure gonflable dans la cour de récréation (offerte par l'Association des Parents d'Elèves), des tours de poneys dans le jardin, une dizaine de jeux en bois répartis dans la cour, une pêche à la ligne gratuite (afin d'écouler tous les petits lots des années précédentes) ainsi que des stands de jeux plus classiques : chamboule tout, pêche aux canards, parcours, tirs au but...

Ce temps durera jusqu'à 18h30 avec le tirage de la tombola (pour financer de nouveaux projets).

Puis la journée se terminera par un repas proposé par l'Association des Parents d'Elèves dans la cour de l'école.

- Programme pHARe : un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges généralisé à tous les établissements et les écoles à la rentrée 2022. Ce plan sera mis en place sur plusieurs années.

En pratique, des actions sont mises en place tout au long de l'année scolaire comme :

- **la formation d'une communauté protectrice autour des élèves** : cinq personnels ressources (au minimum) par collège et par circonscription du 1er degré sont formés à leur prise en charge des situations de harcèlement via la méthode de la préoccupation partagée (MPP). Cette méthode non blâmante, se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation. Cette méthode se révèle efficace dans le traitement de la très grande majorité des situations rencontrées ;
- la rédaction et la mise en œuvre d'un **protocole de prise en charge** des situations de harcèlement
- 10 heures d'apprentissages par an, du CP à la 3e, consacrées à la **prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales des élèves** ;
- la **sensibilisation** des familles et des personnels ;

Trois temps fort viennent rythmer cette mobilisation : la Journée nationale de lutte contre le harcèlement, le Prix Non au harcèlement, le Safer Internet Day.

3. Bilan et analyse des évaluations nationales

• **Les élèves de CP ont passé des évaluations nationales à mi-parcours**

L'équipe enseignante est plutôt satisfaite de ces résultats à mi-parcours.

Français : bon niveau dans l'ensemble, les compétences fragiles sont : écriture des mots, lecture à voix haute.

Maths : Malgré certains résultats les élèves ont un bon niveau sachant que certaines compétences venaient juste d'être abordées.

• **Evaluations nationales de 6^{ème}**

En septembre, les élèves de 6^{ème} ont passé des évaluations nationales. Lors d'un conseil de cycle 3 école/collège Monsieur Chataigner a reçu les résultats de nos anciens CM2.

La passation est faite par informatique, les enfants ont été déstabilisés par cette passation. Des exercices étaient assez lourds et longs. En mathématiques, la résolution de problèmes reste compliquée mais les élèves de Chaillevette s'en sont assez bien sortis. Pour les domaines Grandeurs/ mesures, espace /géométrie, les résultats sont bons. La numération et les calculs sont à travailler.

Français : l'accent était mis sur la fluence et ce travail a été très payant. La compréhension de l'oral a été chutée ainsi que les compétences de maîtrise de l'orthographe. Ces éléments nous permettent d'orienter notre travail afin de faire progresser les élèves dans les domaines ciblés.

4. Point sur le budget

- **Concernant le budget mairie :**

En début d'année civile 2023, la mairie met à disposition 69 euros par élève soit 7 521€ pour 109 élèves. A ce jour, quelques achats ont été effectués : des jeux pédagogiques et un fichier de lecture Fluence. Il reste 7 168€ euros pour le reste de l'année civile (fournitures de rentrée, commande du matériel d'arts plastiques...).

- **Concernant la coopérative scolaire :**

A ce jour, le solde du compte de la coopérative scolaire est de 4 200.85€

Le bénéfice de la vente de chocolats est 950 €. Merci à l'APE qui nous a aidés.

Ce qui a été payé avec la coopérative scolaire : des livres en lien avec la classe de neige, le goûter pour la journée de mardi gras à l'école, le projet classe de neige, l'adhésion à l'association OCCE, des casques de concentration pour les classes, le goûter et les bonbons pour la boum en classe de neige.

5. Questions et remarques diverses

• **Où en sont les repas de cantine ?**

Réponse de la mairie : Après un nouvel appel d'offre un autre prestataire a été choisi. Aucun retour des familles, donc à priori les enfants sont satisfaits.

Au niveau de la gestion en cuisine c'est plus compliqué, en effet, ça ne se passe pas bien avec le prestataire (portions trop petites ou inégales, présentation négligée, livraison bâclée... qui font perdre beaucoup de temps aux agents). S'il y a un problème, on le fait remonter immédiatement mais nous n'avons pas vraiment de retour du prestataire. Donc, en fonction de l'évolution de cette situation, un autre appel d'offre pourra être lancé l'année prochaine.

• **Informations de monsieur Le Maire :**

- La construction des sanitaires débuterait en avril 2023.
- Le nom de l'école a été voté majoritairement : **Ecole Bernard Tastet**. C'était une personne humble, simple qui a produit des travaux et écrit des livres sur Chaillevette. L'académie de Saintonge était très contente de ce choix. L'équipe enseignante a eu l'occasion de travailler avec M. Tastet sur l'histoire de l'école et de la commune. Un travail pédagogique va être mis en place auprès des élèves afin de connaître ce personnage historique et une cérémonie sera envisagée pour la fin de l'année ou le début de l'année prochaine (date à déterminer).
- Les travaux de rénovation énergétique (VMC, isolation) devraient commencer cet été. Deux volets : changement des ouvertures, double plafond, relamping... Changement de la chaudière. Environ 600 000 euros de travaux avec des subventions de l'état.
- Projet d'une construction d'un city parc avec piste d'athlétisme autour à la place d'une partie du stade de foot.

Présidente du conseil d'école : Mme Tavanae



Secrétaire du conseil d'école : Mme Kebbache